

COMMUNE DE CHAMPIS

Année 2011
Bulletin N° 10
Mars 2011



PLU : CONSTRUIRE ENSEMBLE LE PROJET COMMUNAL

Dans le prolongement de la réflexion engagée depuis plus d'un an par l'équipe municipale pour l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme, **une deuxième réunion publique aura lieu le Jeudi 17 Mars 2011 à la Bâtie Salle du Conseil Municipal à 18 h 30.**

L'objectif de cette rencontre est de faire connaître les orientations et les enjeux du PLU qui va fixer à compter de 2012 pour les 10 ans à venir le développement de CHAMPIS.

Au cours de cette réunion seront notamment évoqués les thèmes suivants :

- les enjeux du PLU
- la politique de l'habitat et du développement économique
- les équipements communaux et intercommunaux
- le cadre de vie
- le projet de zonage.

Courant 2012, le PLU remplacera le POS contradictoire aux lois SRU (de 2000) et Grenelle II (de 2010). Il fixera bien sûr les règles d'utilisation des sols dans le cadre du traitement des permis de construire mais aussi, et c'est là son intérêt majeur, dans le cadre d'une vision générale exprimant les objectifs et projets en matière de développement économique, agricole, social et environnemental de la commune.

Le PLU doit aussi prendre en compte l'échelle du bassin de vie Valentinois, la cohérence et les orientations des politiques d'urbanisme d'habitat, de déplacements et d'implantation des grands équipements structurants (exemple le 3^{ème} pont sur le Rhône) tracées pour les 20 à 30 ans à venir par le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale).

Ces réflexions engagées simultanément poursuivent un même objectif : construire un territoire conforme aux aspirations et besoins des habitants. Il s'agit de lutter contre l'étalement urbain consommateur de trop d'espace, préserver les espaces naturels et agricoles, les commerces de proximité, diminuer les obligations de déplacements, réduire les gaz à effet de serre,.....

ORIENTATIONS DU PLU DE CHAMPIS :

Accueillir de nouveaux habitants (70 à 80 en 10 ans) en :

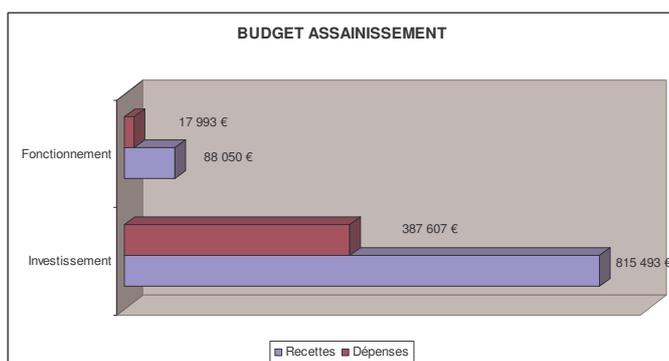
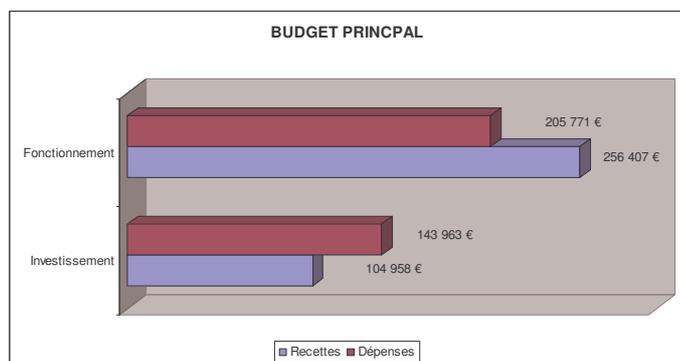
- adoptant un rythme de croissance maîtrisé, adapté aux équipements et aux réseaux de la commune (une quarantaine de nouveaux logements en 10 ans).
- Permettant la rénovation et le changement de destination des 77 anciens bâtiments agricoles identifiés dans les hameaux.
- Mobilisant les espaces libres à l'intérieur de la zone urbaine
- Densifiant les espaces proches de la Bâtie et Garnier desservis par l'assainissement collectif.
- Préservant les terres agricoles exploitées et en réservant de nouvelles surfaces pour permettre la conversion à l'agriculture biologique.
- Prenant en compte la présence des élevages afin de maintenir l'outil de travail agricole.
- Préservant une zone d'activité sur le territoire communal.
- Organisant le développement de l'urbanisation pour protéger nos paysages, notre environnement et notre cadre de vie.

La réunion du Jeudi 17 Mars 2011 s'adresse à toutes et à tous.

Tout le monde a une vision du CHAMPIS de 2020. Le 17 Mars c'est l'occasion d'en débattre. Bien évidemment le verre de l'amitié prolongera ce débat que nous souhaitons participatif.

L'Equipe Municipale

RESULTATS BUDGETAIRES 2010



Les résultats de l'exercice 2010 concernant les comptes administratifs du budget communal et du budget Assainissement ont été votés et adoptés à l'unanimité lors de la séance du conseil municipal du 25 Février 2011.

Le compte administratif de la commune dégage un excédent en section de fonctionnement pour un montant de **50 636 €** et en section d'investissement un déficit pour un montant de **39 005 €**.

Le compte administratif pour l'assainissement dégage un excédent en section d'exploitation pour un montant de **70 057 €** et en section d'investissement un excédent d'un montant de **427 886 €** qui correspond en fait à des dépenses engagées en 2010 qui seront mandatées en 2011 pour assurer le paiement des travaux d'assainissement sur le secteur de la Bâtie. A noter que les résultats du budget assainissement seront transférés à la Communauté de Communes Rhône Crussol, qui a la compétence depuis le 01 Janvier 2011.

FESTIVAL MIMAGE

Du 26 Mars 2011 au 03 Avril 2011 à Saint Sylvestre : 6e festival Mimages des Arts du Geste

Dimanche 27 Mars à 16 h 30 : spectacle au gymnase de St Sylvestre de la Compagnie Triple Croches (sans réservation, 6 € / -15 ans : 3 €)

Samedi 2 Avril à 19 heures : Dîner / Cabaret au gymnase de St Sylvestre (sur réservation, 25 € / -18 ans : 15 €)

Stages : Arts du Cirque et Arts du Clown : sur réservation

Plus de renseignements : www.mimages.fr / 04 75 81 01 20 billetterie Fnac, Cultura

FETE DE LA RANDONNEE PEDESTRE : le 15 MAI 2011 A CHAMPIS

Cette année la fête de la randonnée pédestre aura lieu le Dimanche 15 Mai 2011 à Champis. 4 circuits sont prévus au départ de la Bâtie (9 / 15 / 21 et 28 kms)

Renseignements : Office du Tourisme Alboussière lieu dît le château - 07440 ALBOUSSIÈRE - tel : 04.75.58.20.08. site <http://plateaudecrussol.canalblog.com>



GENDARMERIE

Depuis le 01 Janvier 2011, la commune de Champis n'est plus rattachée à la Gendarmerie de Tournon Sur Rhône mais à la Communauté de brigades de Lamastre / Vernoux.



Brigade de Gendarmerie de Lamastre
3 avenue de Tournon
07270 LAMASTRE
Tél. : 04 75 06 41 81

LE PROVERBE DU MOIS

« Talha Tot, Talha Tard »

« Taille tôt, Taille tard »

Ren Vau Pas la Talha de Marc. »

Rien ne vaut la taille de Mars. »

